

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa (ON) K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public

Date d'émission du rapport : 20 décembre 2024

Numéro d'inspection : 2024-1035-0008

Type d'inspection :

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : CVH (No 6) LP par son associé commandité, Southbridge Care Homes (société en commandite, par son associé commandité Southbridge Health Care GP Inc.)

Foyer de soins de longue durée et ville : Southbridge Cornwall, Cornwall

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 11 au 13 et du 16 au 19 décembre 2024

L'inspection concernait :

- Demande n° 00130909 [Rapport d'incident critique (RIC) n° 3063-000073-24] liée à l'écllosion d'une infection aiguë des voies respiratoires.
- Demande n° 00131688 [RIC n° 3063-000074-24] liée à des allégations de mauvais traitements d'ordre physique entre personnes résidentes.
- Demande n° 00132035 – Plainte portant sur des préoccupations en rapport avec le régime alimentaire d'une personne résidente.
- Demande n° 00134524 – Plainte portant sur des préoccupations en rapport avec les soins prodigués à une personne résidente.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa (ON) K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Alimentation, nutrition et hydratation
Prévention et contrôle des infections
Prévention des mauvais traitements et de la négligence
Comportements réactifs
Gestion de la douleur

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa (ON) K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Problème de conformité n° 001 Avis écrit en vertu de la disposition 1 du paragraphe 154 (1) de la *LRSLD* (2021).

Non-respect : du paragraphe 6 (2) de la *LRSLD* (2021)

Programme de soins

Paragraphe 6 (2) Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fondés sur une évaluation du résident et de ses besoins et préférences.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fondés sur une évaluation de la personne résidente et de ses besoins et préférences, alors que la texture des aliments du régime de la personne résidente avait été modifiée à la suite d'un incident. L'incident s'était produit alors que la personne résidente mangeait du riz, lequel était servi aux personnes résidentes qui consomment des aliments ordinaires et hachés. La préférence de la personne résidente et de son mandataire spécial était de retirer le riz de son régime alimentaire et de ne pas modifier la texture des autres aliments.

Sources : Entretiens avec une personne résidente et son mandataire spécial; examen du dossier médical et des menus thérapeutiques.